

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LÉON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an...\$1.00 Six mois...\$0.50

POUR LES ETATS-UNIS

Un an...\$1.50 Six mois...\$0.75

POUR L'EUROPE

Un an...\$1.50 Six mois...\$1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL Tignish, Mardi, 16 Juin 1908

Seance Du Conseil Executif De L'Assomption, tenue à Dorchester, Le 7 Mai 1908.

Présidence de M. le Docteur E. T. Gaudet.

Il est proposé par M. le Juge Landry et le R. P. A. D. Cormier et résolu :

Attendu que le 15 août tombe, cette année, un samedi, et qu'il serait difficile, sinon impossible à un grand nombre de nos curés de se trouver à St. Basil, loin de leurs paroisses, ce jour là ;

Et attendu que sans la participation active du clergé à notre Congrès, le succès en serait compromis et qu'il est, dans tout les cas, désirable que le plus grand nombre possible de prêtres y soient présents ;

Le Congrès National des Acadiens, aura lieu, cette année, à Saint-Basil, au Madawaska, N. B., mercredi et jeudi, les 19 et 20 d'août.

Sur proposition de M. le Docteur L. N. Bourque, il est unanimement résolu :

Chaque paroisse acadienne des provinces maritimes, des îles Madeleine et du Labrador, et chaque cercle acadien des Etats-Unis et d'ailleurs, sont priés de nommer et d'envoyer au Congrès, quatre délégués chacun, en plus des délégués mentionnés dans les minutes de l'assemblée du Conseil tenue à Moncton, le 19 décembre dernier.

PASCAL POIRIER Secrétaire.

N. B.—Le temps nécessaire pour l'échange de certaine correspondance essentielle est cause du retard apporté à la publication du présent procès verbal.

Le Conseil est en pourparlers avec les compagnies de chemin de fer, afin de mettre un train spécial, prix très réduit, à la disposition de ceux qui désirent assister au Congrès de Saint-Basil, auquel tous les Acadiens et tous les amis des Acadiens sont conviés.

P. P.

Les Ministères de Québec

(De L'Action Sociale)

Les élections du 8 juin à la Législature de Québec ont maintenu au pouvoir le ministère libéral de l'honorable M. Gouin.

Il sera peut-être intéressant pour nos lecteurs de se rappeler les différents cabinets qui, depuis 1867, ont administré les affaires de notre province.

En 1867, Québec reprenait son autonomie provinciale, et l'honorable P. J. O. Chauveau en était le premier-ministre ; en 1873, le ministre Ouimet le remplaçait : ce cabinet conservateur ne vécut qu'un an et eut pour successeur le ministre M. de Boucherville, formé lui aussi, de conservateurs.

En 1878, les électeurs portèrent au pouvoir M. Joly de Lotbinière, un libéral, qui, en 1879, s'effaçait devant un ministère conservateur, dont l'honorable A. Chapleau était le premier-ministre. Ce parti administra les affaires jusqu'en 1887, avec les ministères Chapleau, Mous-sau et Soss, auquel succéda le ministre Taillon qui ne dura que quatre jours, du 25 au 29 janvier 1887.

Cette année-là, le parti libéral, après une campagne fort vive, reprit la direction des affaires provinciales, sous le commandement de l'honorable Honoré Mercier, qui fut premier-ministre jusqu'en 1891. Mais, à la suite d'une lutte électorale et d'une campagne de presse ardentes, le cabinet Mercier était battu en 1891, et céda la place au ministère conservateur de Boucherville. Celui-ci ne dura qu'un an, et, de 1892 à 1896, l'honorable M. Taillon redevenait premier-ministre, continuant la politique de son prédécesseur. Toutefois, en 1896, M. Taillon entra dans la politique fédérale, et, de 1896 à 1897, le cabinet de l'honorable E. J. Flynn gouvernait la province.

En mai 1897, le ministère Flynn succombait sous les attaques de l'opposition libérale.

Depuis, tous les ministères qui se sont succédés furent libéraux. Le cabinet Marchand, organisé en 1897, dissout en 1900 par la mort du premier ministre, l'honorable M. F. G. Marchand, eut pour successeur le cabinet Parent, qui dura jusqu'en 1905, date où une crise ministérielle en amena la dissolution. L'honorable M. Gouin, un des ministres démissionnaires de 1905, fut appelé à former un nouveau ministère, que les électeurs ont maintenu au pouvoir, le 8 juin courant mais à une majorité moindre que celle du ministère Parent, en 1904.

GEORGES PELLETIER.

LE SAULE—L'ACADIE

(POUR L'IMPARTIAL)

Avez vous contemplé déjà dans nos campagnes, dans les villes mêmes où passeront les premiers neiges, ces arbres tortus, anguleux, à l'allure recueillie, modeste sans bassesse ?

Ils n'ont point l'orgueil du chêne, la noblesse du hêtre, la beauté de l'ébène. Le tronc est trapu. Chez les vieux, il semble brisé. Mais quelle vigueur, quelle force dans les branches ! Souvent les branches mères sont des arbres véritables retenus au tronc par des liens puissants.

A l'encontre de ceux que nous citons et qui exigent un sol à leur convenance, le saule se plaît partout, se contente de tout, ne coûte de peines à personne. Il porte au loin ses branches robustes, abritant les plantes mêmes qui l'étoufferaient peut-être. S'il est maltraité, si les méchants lui cassent des branches, il continue de vivre, il ne refuse pas son ombre au persécuteur.

La bonté est son partage. Il sait pleurer. Vous le trouvez dans nos cimetières. Il adoucit, là, la robustesse de ses formes. Il se fait plus tendre, plus gracieux. Son bois, c'est comme des rubans délicats le long desquels les feuilles pendent et scintillent comme des larmes et qui, comme la douce chevelure d'une amante éplorée, carressent quand murmure la brise les tombes que les vivants oublient...

Le saulé est patient. Il est tenace. Le tronc semble vide : on croirait qu'il ne reste que l'écorce. Quand viendra l'automne dont les rafales emporteront pour les semer jusque sur les océans les feuilles de nos saules, ils paraîtront morts à tout jamais...

Mais aux premiers rayons du soleil du printemps, au premier sourire de bonheur de la nature, le saule qui semblait mort renaît, une nouvelle vigueur circule, monte de son tronc délabré sans qu'on s'explique comment jusqu'aux branches qui lui font une vaillante et solide couronne.

\*\*

Il bordait les chemins tracés par

nos aïeux. Dans leurs riants villages, plantés des deux côtés de la rue principale, ils faisaient une allée voûtée de verdure d'un effet adorable.

Avez-vous vu les dômes qui restent, indiquant seuls l'endroit où fut la Grand'Pré ?

Sur la plaine superbe, dernier vestige de l'écrin soyeux dans lequel se couchait voluptueusement la perle si pure, Grand'Pré, ils se tiennent, vieillards affaiblis, pleurant les bonheurs qu'ils abritaient. Ils sanglotent aux jeux des zéphyrs. Ils pleurent éperdument à la brise de mer qui, passant sur la sauvage mer qui délicieuse Baie Française, leur apporte un écho jamais affaibli des dernières déceptions de nos pères déportés...

Dans leurs branches séculaires, toujours hospitalières, les petits oiseaux enfouissent leurs nids, se blottissent apeurés devant le lugubre isolement de la plaine jolies. Les tempêtes se détournent à l'aspect de tant de bonheur. La foule n'ose pas détruire tant de fidélité...

O ma douce Cadié ! Ton emblème, notre saulé à nous, n'est-ce point là l'image de ton peuple ?... M. SÉBASTIEN

Acadie, 10 juin 1908

Le Moineur Acadien et la Question Acadienne.

Notre estimable confrère, le Moineur Acadien, dans son numéro de jeudi dernier dit :

"SEYONS CALME ET DIGNES— Depuis une couple de mois, notre confrère de l'Évangéline publie de violents articles au sujet des questions les plus délicates et les plus épineuses. Ces virulentes attaques dirigées à droite et à gauche contre des institutions qui ont rendu les plus grands services à la religion et à la patrie, et contre les dignitaires ecclésiastiques auxquels nous devons amour et respect, d'un côté n'avancent en aucune manière les intérêts qu'on prétend défendre, et de l'autre affligent profondément les plus sages apôtres de notre cause.

A cette heure où la Cour Romaine s'occupe tout particulièrement de nos plus chers intérêts, au lieu de vociférer des imprécations, ne devrait-on pas plutôt adresser au ciel d'ardentes prières pour que le droit triomphe et que justice se fasse ? Rien n'afflige le Saint-Père comme le scandale !

Est-ce que nous perdons notre dignité en exposant, au grand jour, les injustices qui se sont perpétuées contre nous depuis un siècle et demi ?

Est-ce que le comité de prêtres du diocèse de Québec, qui a publié les mémoires sur les missions de la Nouvelle-Becasse, du Cap-Breton et de l'île du P. Edouard a perdu sa dignité en réfutant les écrits erronés que l'auteur des "Mémoires of Bishop Burke" a publiés ?

Dans l'avant-propos de ce livre, (Mémoires sur les Missions, etc.) le comité dit : "La conséquence de cette négligence est que son travail (Mémoires of Bishop Burke) est tout à fait incomplet et inexact. Il suffit de le parcourir pour se convaincre que son auteur semble être pris d'une antipathie irrésistible pour tout ce qui est canadien. "Au reste, il n'a jansouci de le dissimuler."

"Les mémoires of Bishop Burke ne sent qu'un long réquisitoire contre l'Épiscopat et le clergé canadien..."

Au dire du confrère de Shédiac le comité de prêtres du diocèse de Québec a perdu sa dignité en traçant les lignes qui précèdent, car ces lignes étaient écrites à l'égard d'un haut dignitaire ecclésiastique, l'archevêque O'Brien.

Si à cette heure, comme le dit le confrère, la Cour Romaine s'occupe tout particulièrement de nos chers intérêts, ne pouvons nous pas en attribuer le crédit aux agitations que nous, les acadiens, ont faites pour faire arriver nos griefs aux pieds de Notre Saint Père ?

Si l'Acadie n'avait pas produit des hommes de courage et d'énergie qui ont osé élever la voix contre les outrages faits aux nôtres ; si ces braves acadiens n'avaient pas élevé la voix pour signaler la triste situation dans laquelle nous nous trouvons, pensez vous, M. Robidoux, que la Cour Romaine s'occuperait de nous et de notre cause sacrée aujourd'hui, de la manière toute particulière qu'elle le fait ? Les ennemis de l'homme sont ceux de sa propre maison.

N'avons nous pas, nous aussi, les journaux qui ont élevé la

Voix Sympathique

IIe (Suite)

Dans l'introduction ou la préface de l'hon. Pascal Poirier du premier volume des Conventions nationales des Acadiens, on peut lire et c'est bien la vérité, que les Congrès nationaux des Acadiens remontent à la grande fête de la Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1880 et que l'origine de l'Assomption, fête patronale de notre peuple, se rattache à la Saint-Jean Baptiste : "Ces deux fêtes sont comme deux fleuves sortis d'une même source limpide et jaillissantes, qui descendent, côte à côte, par le même versant, dans une plaine immense qu'ils fécondent, chacun à sa manière, c'est-à-dire avec les eaux qui lui conviennent le mieux. L'un coule à l'Ouest, l'autre s'étend à l'Est."

Le Canadien ent toujours un culte pour saint Jean-Baptiste et c'est à l'origine de son histoire qu'il faut remonter, pour constater combien la Saint-Jean lui fut chère.

La Saint-Joseph fut célébrée avec éclat dès l'année 1624 et quelques années plus tard une autre fête prenait naissance laquelle longtemps après, devait supplanter la première et devenir cette belle Saint-Jean comme on l'appelait alors. Les Relations des PP. Jésuites en parlent dès l'année 1636 et la racontent avec maints détails, depuis le feu de la veille, avec le chant du Ut queant laxis des vêpres du Saint Précurseur. Cette coutume s'est perpétuée dans les paroisses placées sous le vocable de Saint-Jean.

En 1834 la société de Saint-Jean-Baptiste se forma avec la Saint-Jean pour fête patronale tandis que l'Assomption de la Sainte Vierge fut choisie en 1881 par la première convention acadienne, mais après longue et chaude discussion.

Le choix d'une fête nationale et d'un patron ou d'une patronne pour les Acadiens des Provinces Maritimes avait été mis en tête des ordres du jour de la première convention convoquée à Memramcook pour les 20 et 21 juillet 1881. C'est jeudi le 21 juillet à 10 h. 1/2 de l'a. m. que M. l'abbé

Jean Chiasson de Charlottetown, un des vôtres, proposa, appuyé par M. l'abbé S. Doucet, que le 15 août, jour de l'Assomption soit choisi et adopté pour fête nationale des Acadiens. En amendement le R. P. Bourgeois, secondé par l'hon. P. A. Landry, proposa que cette fête soit la Saint-Jean-Baptiste, célébrée le 24 juin. Mise aux voix la proposition de l'Assomption de la Sainte Vierge fut votée par douze voix contre quatre.

M. S. Doucet dans un éloquent discours montra que la France chrétienne avait choisi la sainte Vierge comme sa patronne. C'est que, pour la France chrétienne et catholique, la sainte Vierge a toujours été l'objet d'une dévotion particulière et l'on disait : "Royaume de France, royaume de Marie".

Hein de reconnaissance pour la bienveillance de Marie, le roi de France Louis XIII avait mis son royaume sous la protection de la sainte Vierge, cette patronne incomparable, afin d'y attirer à jamais les bénédictions d'en haut. "A cette fin, il donna un édit en date du 10 février 1638 dans lequel il déclare : "Nous vouons et consacrons d'une manière toute particulière, notre personne, notre spectre, notre diadème et tous nos sujets à la bienheureuse et à jamais glorieuse Vierge mère de Dieu que nous prenons aujourd'hui pour la patronne spéciale de notre royaume." Il choisit, le 15 août, fête de l'Assomption, pour établir ce patronage et il ajoute : "Et afin que la mémoire ne s'en efface jamais parmi nos descendants les plus reculés, nous ordonnons que tous les ans, le jour de l'Assomption, à l'issue des vêpres, il se fera une procession avec la plus grande solennité qu'il sera possible, dans toutes les églises soit cathédrales, soit paroissiales de chaque ville, bourg et village de notre domination."

Ces prescriptions ont dû être mises en pratique dans toute la colonie de la Nouvelle-France et l'on voit que Mgr de Saint Valier, second évêque de Québec, dans son Rituel de 1703 dit à l'article de l'Assomption : "Le roi Louis XIII a mis son royaume, ses états et son peuple sous sa protection. Notre invincible monarque Louis XIV a renouvelé cette pieuse consécration. Entrez dans leur intentions."

Voilà pourquoi dans cette première convention où il s'agissait de choisir à l'Acadie une protection puissante dans le ciel on a pu dire que la dévotion à la sainte Vierge fut toujours vive en Acadie. Mais il n'est pas tout à fait exact d'affirmer qu'à l'époque où nos aïeux quittaient la vieille France pour la nouvelle, l'Assomption de la sainte-Vierge était la fête nationale de la France, car le départ eut lieu en 1632 et le choix de l'Assomption par Louis XIII se fit en 1638.

Il me semble à moi, que l'origine la plus plausible et la plus historique de la dévotion à la sainte Vierge sous le mystère de son Assomption est arrivé le fait que Mgr de Laval, premier évêque de Québec, érigeant la paroisse de Port-Royal, lui donne pour patronne l'Assomption de la Sainte Vierge. Et comme autrefois les fêtes patronales des paroisses se solennisaient partout, celle de Port-Royal avait double raison, puisque c'était la fête du royaume et celle de la paroisse.

Mais ce patronage fut changé plus tard en celui de Saint-Jean-Baptiste et dans les documents ainsi que dans les registres à partir de 1702, on ne nomma plus l'Assomption de Port-Royal, mais Saint-Jean Baptiste de Port-Royal.

Sans avoir de preuves, je me sens porté à croire que ce changement se fit par Mgr de Saint Valier qui s'appelaient Jean-Baptiste et qui vint visiter les paroisses acadiennes en 1686 et 1689. Puis il venait de Québec où se célébrait la Saint-Jean par de grandes réjouissances publiques. Car quoiqu'on en ait dit, il s'agit bien de Saint-Jean Baptiste quand on dit qu'on célébrait la Saint-Jean puisque le feu de joie s'allume le 23 juin et qu'on y chante l'hymne de la fête de saint-Jean Baptiste, selon les Relations des PP. Jésuites. L'hon. P. A. Landry affirme aussi et son témoignage est basé sur la connaissance des faits que dans votre belle île, le grand Précurseur reçoit des honneurs magifiques, à l'occasion de sa fête patronale, qu'est en même temps celle de l'île que vous nommez encore et que vous devez nommer toujours l'île Saint-Jean.

A.-C. D.

juin 1908

(à continuer)

nos plus mortels ennemis parmi ceux de notre race... ils sont contre nous, nos institutions, notre langue et nos oeuvres... ils obéissent à des ordres.

Les journaux qui ont élevé la voix pour défendre un peuple si longtemps outragé, sont les plus nobles et les plus dignes du sol de l'Acadie.

L'Évangéline est du nombre. Bravo Évangéline !!

Les gouvernements Gouin et Whitney sont tous deux ramenes au pouvoir

Dans la Province de Québec l'élection de lundi, le 8, a été un succès pour le gouvernement Gouin. Le résultat est comme suit : 48 libéraux, 13 conservateurs, 4 nationalistes et 1 libéral indépendant. En comptant les 5 élections antérieures par acclamation au scrutin de lundi, le gouvernement Gouin compte déjà 53 partisans en chambre. Les comtés de Gaspé, Chicoutimi-Saguenay et des îles de la Madeleine ne se sont pas encore prononcés. La majorité des libéraux ministériels contre tous autres députés réunis est actuellement de 35 voix. Elle était de 60 dans le dernier parlement.

M. Henri Bourrassa a remporté une brillante victoire sur son adversaire, M. Gouin, dans Saint-Jacques.

Bourrassa semble gagner du prestige de jour en jour dans la Province de Québec, même par tout le Canada. Ce ne serait pas surprenant de le voir à la tête du gouvernement de la Province de Québec avant bien longtemps. Son indépendance jointe à son habilité le place au premier rang comme homme d'état.

Dans la Province d'Ontario le gouvernement conservateur de M. Whitney est revenu au pouvoir par une forte majorité. L'ancienne majorité du gouvernement Whitney était de 42 voix. Elle semble avoir été augmentée de quelques unités.

Le résultat des élections de lundi semble réjouir les conservateurs des Provinces Maritimes et déconcerter, un peu, les libéraux.

Dans ce comté, les conservateurs se disent à assurer de leur moment, tandis que les libéraux, de leur côté, ne semblent pas très unis sur le choix de leur candidat, choix qui a été fait l'hiver dernier.

Dans tous les cas, lorsque les élections fédérales nous arriveront les deux partis feront tout en leur pouvoir pour l'un et l'autre de leur homme ; encore si les élections étaient faites honorablement, mais le malheur est que ce ne sont pas les électeurs honnêtes, consciencieux et indépendants qui gouvernent, mais bien le whiskey et la corruption.

A nos compatriotes nous disons : Soyez indépendants et donnez votre appui aux hommes de mérites.

An Unscrupulous Druggist Will Try and Sell You a Substitute for

DR. FOWLER'S EXTRACT OF WILD STRAWBERRY Why?

Because "Dr. Fowler's" is the oldest and best known cure, having been on the market for 63 years, for DIARRHOEA, DYSENTERY, COLIC, CRAMPS, PAIN IN THE STOMACH, CHOLERA INFANTUM, CHOLERA MORBUS, SUMMER COMPLAINT, SEA SICKNESS, AND ALL FLUXES OF THE BOWELS.

When they offer to sell you a preparation "just as good" they have not the welfare of your health at heart but that of their pocket. All honest druggists will give you what you ask for. Ask for "Dr. Fowler's" and get the best.

Mrs. Thomas Miller, Allandale, Ont., writes: "I suffered terribly with diarrhoea and asked the druggist for something to cure it. He gave me a small bottle of medicine of his own manufacture, but I got no relief from it. A friend advised me to get Dr. Fowler's Ext. of Wild Strawberry and I was cured after taking a few doses. The genuine is 35 cents, and manufactured by The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont."

Road Sales

DISTRICT No. 4, PRINCE COUNTY

I hereby give notice that I will sell by auction to the lowest bidder Repairs to Roads, Culverts and Bridges in the above named District. Commencing MONDAY, June 22nd, at 7 a. m., road to J. Morshed's and road from Grigg's to Ashton's; next, road from Grigg's to Beaton's, via West Devon Station; and road to Goff's Bridge; next road from Goff's bridge; next road from Goff's toward Portage River; at 1 p. m. the Tory Road from west end; the Bryan and Sullivan roads will be sold while passing immediately after the Rafferty Road towards Portage Station; at 5 p. m. Luke Road and Budger Road; also Road to Narrows, via Murphy's.

TUESDAY, June 23rd, at 7 a. m., the Dystant Road, and road to Bideford Chapal, from west end; next the road from line Lot 13 to A. Williams; and road from Bideford to Eilerslie; at 9 a. m. the South Junction Road from east end; and road from South Junction to Dystant Road and from South Junction towards Ford's; at 1 p. m. road to Geo. Ellis's, and to McCinnon's; next, road to Lot 12 Point from west end; immediately after road to Squirrel Creek and Point Lookout at 5 p. m. road from Milligan's to Pawe's, and road to Carr's Deep Point; also the road from D. Milligan's to Presbyterian Church. WEDNESDAY, June 24th, at 7 a. m., road from Kelly's to Black Bank; next road from line Lot 13 to Lot 11 Ferry, commencing at Black Bank Logging; at 11 a. m. the North Junction Road from east end; at 1 p. m. the Aldous Road to Conway Station, and road from Conway to Western

Road; at 6 p. m. the road from Conway to Brlow Road from west end.

TUESDAY, June 25th, at 6 a. m. the Western Road from line of Lot 6 to Robinson's, commencing at the Lake; the Gillis Road will be sold when passing; at 11 a. m. the road from Robinson's to Egmont Bay; next the road to McArthur's, Sr., and road from McLellan's to Western Road, via Eumore Mills; next the road from Eumore Road to Moor's, and from Moor's Road to Biggar's Shore; at 5 p. m. the road from Beaton's to line Lot 9, from west end.

Security will be required on the spot for the due performance of each contract.

All obstructions on the public highways, such as fencing, mill lumber, and rubbish from old fencing, etc., will be removed on day of sale according to law, without further notice or respect of persons. Sold to approval of Commissioner of Public Works.

Should any of the foregoing days prove stormy, the sale will take place next fine day and so continue till all is sold.

WM. J. PALMER, Road Inspector.

Freeland, June 6, 1908.

Biliousness, Liver Complaint

If your tongue is coated, your eyes yellow, your complexion sallow; if you have sick headaches, variable appetite, poor circulation, a pain under the right shoulder, or alternate constiveness and diarrhoea, floating specks before the eyes,

Your Liver Is Not In Order

All the troubles and diseases which come in the train of a disordered liver, such as Jaundice, Chronic Constipation, Catarrh of the Stomach, Heartburn, Water Brash, etc., may be quickly and easily cured by

MILBURN'S LAXA-LIVER PILLS

Mr. S. Gingerich, Zurich, Ont., writes: "I had suffered for years with liver complaint, and although I tried many medicines I could not get rid of it. Seeing Milburn's Laxa-Liver Pills advertised I decided to try them, and after using them four months I was completely cured."

25 cents a vial or 5 for \$1.00, at all dealers, or mailed direct on receipt of price by The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

Road Inspector's Sale

DIVISION No. 1, PRINCE Co.

The undersigned will sell by Public Auction on Monday, the 15th June at 8 o'clock a. m. The following beginning at the Tignish Cheese Factory and will sell from day to day until the whole of my division will be gone over. All sales subject to the approval of the Commissioner of Public Works.

JOSEPH LECLAIR, Road Inspector.

June 6, 1908

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

Lax-ets 5 Sweet to Eat A Candy Bored Legume